



Fiche technique N° 119  
Juillet 2008

Annule et remplace  
les éditions précédentes

## Supports d'application :

**MATIÈRES MINÉRALES :** BETON RAGRÉE – ENDUIT DE CIMENT – FIBROCIMENT – BETON CELLULAIRE – BRIQUE – MARBRE – ARDOISE – TUILE – PIERRE – CARRELAGE  
**PEINTURES :** HYDRODILUABLES – GLYCÉROPHTALIQUES – ACRYLIQUES – CRÉPIS  
**SUPPORT NON FERREUX :** BARDAGE  
**MATIÈRE PLASTIQUE :** PVC

# Anti-mousse

Produit de traitement curatif  
bactéricide, fongicide et algicide

**EXTÉRIEUR**

**8 à 10 m<sup>2</sup>/L**

## Fonction :

Produit de traitement curatif bactéricide (bactéries), fongicide (champignons et mycéliums) et algicide (algues, lichens et mousses).

## Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales, toitures et terrasses (*matières minérales, bardages, PVC et supports peints*).

## Qualités dominantes :

- Préventif et curatif.
- Ne modifie pas l'aspect naturel du support.
- Action à long terme.
- Economique.
- Après traitement, le support peut être recouvert par tous types de peintures.

## Caractéristiques pratiques :



= 8 à 10 m<sup>2</sup>/L



= 1 semaine (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** prêt à l'emploi
- **Aspect :** liquide coloré vert
- **Consommation :** 8 à 10 m<sup>2</sup>/L (*variable en fonction du support*).
- **Matériel :** pinceau, rouleau ou matériel de pulvérisation
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Conditionnement :** jerrycane de 5 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0,98 à 1,02

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à traiter.**
- En cas de forte contamination par les micro-organismes du support à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, puis laisser sécher avant d'appliquer l'ANTI-MOUSSE.

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, appliquer le produit, puis laisser agir.
- **Appliquer uniquement par temps sec (ne pas traiter le support lorsqu'il y a un risque de pluie dans les 48 heures après le traitement).**
- **Périodes de traitement recommandées** : début avril à fin septembre.

### Recouvrement après traitement :

Attendre le séchage complet du support avant toute mise en peinture.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Stocker à l'abri du gel.  
Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.

### Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Pendant l'application, porter gants, masque et lunettes.**
- **Eviter la projection sur les végétaux.**
- **Ne pas appliquer le produit par temps de gel et d'averses menaçantes.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.